

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

---

Conseillers en exercice : 65  
Reçu en Préfecture le : 18/12/2024  
ID Télétransmission : 033-213300635-20241217-139824-DE-1-1

Date de mise en ligne : 19/12/2024

certifié exact,

**Séance du mardi 17  
décembre 2024  
D-2024/386**

**Aujourd'hui 17 décembre 2024, à 10h09,**

le Conseil Municipal de la Ville de Bordeaux s'est réuni à Bordeaux, sous la présidence de

**Monsieur Pierre HURMIC - Maire**

Suspensions de séance de 12H05 à 12H17 et de 12H53 à 14H16

**Etaient Présents :**

Monsieur Pierre HURMIC, Madame Claudine BICHET, Monsieur Stéphane PFEIFFER, Madame Camille CHOPLIN, Monsieur Didier JEANJEAN, Madame Delphine JAMET, Monsieur Mathieu HAZOUARD, Madame Harmonie LECERF MEUNIER, Madame Sylvie SCHMITT, Monsieur Dimitri BOUTLEUX, Madame Nadia SAADI, Monsieur Bernard G BLANC, Madame Céline PAPIN, Monsieur Olivier CAZAUX, Madame Pascale BOUSQUET-PITT, Monsieur Olivier ESCOTS, Madame Fannie LE BOULANGER, Monsieur Vincent MAURIN, Madame Sylvie JUSTOME, Monsieur Dominique BOUISSON, Madame Sandrine JACOTOT, Monsieur Laurent GUILLEMIN, Madame Françoise FREMY, Madame Tiphaine ARDOUIN, Madame Marie-Claude NOEL, Monsieur Didier CUGY, Madame Véronique GARCIA, Monsieur Patrick PAPADATO, Madame Pascale ROUX, Madame Brigitte BLOCH, Madame Isabelle ACCOCEBERRY, Madame Isabelle FAURE, Monsieur Francis FEYTOUT, Madame Eve DEMANGE, Monsieur Maxime GHESQUIERE, Monsieur Matthieu MANGIN, Monsieur Guillaume MARI, Madame Marie-Julie POULAT, Monsieur Jean-Baptiste THONY, Monsieur Radouane-Cyrille JABER, Monsieur Marc ETCHEVERRY, Monsieur Maxime ROSSELIN, Monsieur Maxime PAPIN, Madame Léa ANDRE, Madame Béatrice SABOURET, Monsieur Pierre De Gaétan NJIKAM MOULIOM, Monsieur Nicolas FLORIAN, Madame Alexandra SIARRI, Madame Anne FAHMY, Madame Géraldine AMOUROUX, Monsieur Marik FETOUH, Monsieur Aziz SKALLI, Monsieur Thomas CAZENAVE, Madame Catherine FABRE, Monsieur Guillaume CHABAN-DELMAS, Monsieur Nicolas PEREIRA, Monsieur Philippe POUTOU, Madame Myriam ECKERT,

Monsieur Maxime ROSSELIN présent jusqu'à 12H05, Monsieur Patrick PAPADATO présent à partir de 12H20, Monsieur Maxime GHESQUIERE absent de 14H16 à 17H00

**Excusés :**

Monsieur Baptiste MAURIN, Madame Servane CRUSSIÈRE, Monsieur Stéphane GOMOT, Madame Charlee DA TOS, Madame Nathalie DELATTRE, Monsieur Fabien ROBERT, Madame Evelyne CERVANTES-DESCUBES,

## **Attribution d'une subvention à l'association Clmx Prod dans le cadre du festival CLIMAX 2024 - Décision**

Madame Claudine BICHET, Adjointe au Maire, présente le rapport suivant :

Mesdames, Messieurs,

Dans la poursuite de la politique dynamique et ambitieuse que la Ville s'est fixée en matière de transition écologique, elle souhaite soutenir le partenaire Clmx Prod, organisateur du festival Climax à Bordeaux depuis plusieurs années déjà.

Programme :

Le projet porté par le partenaire visait à mettre en place annuellement le festival Climax, dont la riche programmation proposait cette année divers événements parmi lesquels :

- Des concerts (Cambrure, So Many People Jean, Aunty Rayzor, Camion Bazar, Contrefaçon)
- Des expositions (permettant d'aborder certains aspects de la transition écologiques -How much can you carry, lights between mountains, fighting fear, the day may break, peace of art- mais aussi d'un parcours plus complet sur la transition écologique)
- Des projections de films et documentaires, à destination des adultes comme des enfants (Essabar ou l'abri de l'être, les guerrières de la paix, ...)
- Des masterclass (libérez votre potentiel créatif, ...)
- Des spectacles (la balade de la lavandière, ...)
- Des tables-rondes (nourrir le monde nourrir la paix, écologies et guerres, dérèglement climatique : une menace pour la paix mondiale ? ou encore pour un pacte de paix avec la nature),
- Etc.

Les intervenants de renommés ont pu évoquer ces différents sujets en présence d'un public nombreux et diversifiés.

### **Budget**

Le montant de la subvention accordée au titre de l'année 2024 s'élève à **10 000€**.

Le budget prévisionnel de Clmx Prod pour 2024 figure en annexe de la présente délibération.

**Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames et Messieurs, si tel est votre avis, de bien vouloir adopter les termes de la délibération suivante :**

### **Le Conseil de Bordeaux,**

**VU** l'article L.5215-19 du code général des collectivités territoriales,

**VU** la loi n°2010/788 du 12 juillet 2010 portant engagement national pour l'environnement,

**VU** la délibération municipale N° 2021/74 du 30 mars 2021 portant adoption du projet de mandature,

**VU** la demande de subvention déposée par Clmx Prod le 13 octobre 2023.

**ENTENDU** le rapport de présentation,

### **CONSIDERANT QUE**

La Ville souhaite, en cohérence avec ses objectifs en matière de politique climat, poursuivre son soutien aux activités de Clmx Prod pour l'organisation du festival Climax 2024,

### **DECIDE**

**Article 1** : d'attribuer une subvention de fonctionnement d'un montant de 10 000 € pour 2024 à Clmx Prod,

**Article 2** : d'autoriser Monsieur le Maire à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération,

**Article 3** : de faire procéder au versement de cette somme au crédit de l'organisme, en sachant qu'elle est au budget principal de l'exercice 2024, chapitre 65, article 65748, fonction 70.

**ADOPTE A LA MAJORITE**  
VOTE CONTRE DE Madame Myriam ECKERT

Fait et Délibéré à Bordeaux, le 17 décembre 2024

P/EXPEDITION CONFORME,

**Madame Claudine BICHET**

NOM DE L'ORGANISME		DARWIN CLIMAX COALITIONS					
Dans le cas où l'exercice de l'organisme est différent de l'année civile, il vous appartient de préciser les dates de début et de fin d'exercice				Exercice 2024			
Dans le cadre de cette campagne, l'organisme sollicite une subvention totale à la Ville de Bordeaux et/ou au CCAS de Bordeaux de :				40 000 €			
RAPPEL :		* Le budget prévisionnel 2024 doit être équilibré * La demande concerne une aide au fonctionnement de l'association et non une aide à l'investissement.					
CHARGES / DEPENSES (en euros)				PRODUITS / RECETTES (en euros)			
	Réalisé 2022	Atterrissage 2023 [1]	Prévisionnel 2024 [1]		Réalisé 2022	Atterrissage 2023 [1]	Prévisionnel 2024 [1]
<b>60 - Achats</b>	-	3 726	10 000	<b>70 - Ventes de produits finis, prestations de services</b>	-	-	-
Achats d'études et de prestations de service		3 726	10 000	Billetteries			
Achats stockés de matières et fournitures				Marchandises			
Achats non stockables (eau, énergie)				Prestations de services			
Fournitures d'entretien et de petit équipement				Produits des activités annexes			
Fournitures administratives				Parrainage			
Autres fournitures				<b>73 - Dotations et produits de tarification</b>			
				<b>74 - Subventions d'exploitation[2]</b>	15 000,00	10 000	40 000
				État (précisez le(s) ministre(s) sollicité(s))			
<b>61 - Services extérieurs</b>	18 274,00	245	20 000				
Sous traitance générale	18 274,00		20 000				
Locations mobilières et immobilières		245		Département			
Entretien et réparation				Bordeaux Métropole			
Assurances				Autres EPCI			
Documentation				CCAS de Bordeaux			
Divers				Ville de Bordeaux (préciser les directions)	15 000,00	10 000	40 000
<b>62 - Autres services extérieurs</b>	23 528,00	9 003	20 000				
Rémunérations intermédiaires et honoraires	1 391,00	1 000	1 000				
Publicité, publications				Autre(s) commune(s) (précisez)			
Déplacements, missions et réceptions	20 226,00	6 500	17 200				
Frais postaux et de télécommunication							
Services bancaires	830,00	437	800				
Divers	1 081,00	1 066	1 000				
				Organismes sociaux			
<b>63 - Impôts et taxes</b>	-	-	-	Fonds européens			
Impôts et taxes sur rémunérations				Emplois aidés			
Autres impôts et taxes				Autres (précisez) :			
<b>64 - Charges de personnel</b>	-	-	-				
Rémunérations du personnel				Aides privées			
Charges sociales				<b>75 - Autres produits de gestion courante</b>	6 753,00	20 000	10 000
Autres charges de personnel				Cotisations			
				Dons manuels	6 753,00	20 000	10 000
<b>65 - Autres charges de gestion courante</b>				Mécénats			
				Abandons de frais de bénévoles			
				Autres			
<b>66 - Charges Financières</b>				<b>76 - Produits financiers</b>			
<b>67 - Charges exceptionnelles</b>				<b>77 - Produits exceptionnels</b>	-	-	-
				Reprises de subventions			
				Autres			
<b>68 - Dotations aux amortissements, provisions et engagements</b>				<b>78 - Reprises sur amortissements et provisions</b>			
<b>69- Impôt sur les bénéfices (IS) ; Participation des salariés</b>				<b>79 - Transfert de charges</b>			
				Autofinancement le cas échéant			
<b>TOTAL DES CHARGES PREVISIONNELLES</b>	<b>41 802,00</b>	<b>12 974</b>	<b>50 000</b>	<b>TOTAL DES PRODUITS PREVISIONNELS</b>	<b>21 753,00</b>	<b>30 000</b>	<b>50 000</b>
<b>86 - Emploi des contributions volontaires en nature</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>	<b>87 - Contributions volontaires en nature</b>	<b>20 000,00</b>	<b>20 000</b>	<b>20 000</b>
- Secours en nature				- Bénévolat	10 000,00	10 000	10 000
- Mise à disposition gratuite des biens et services	10 000,00	10 000	10 000	- Prestations en nature	10 000,00	10 000	10 000
- Personnel bénévole	10 000,00	10 000	10 000	- Dons en nature			
Montant de la trésorerie (disponibilités) à la clôture de l'exercice 2022		19 157,00 €		Montant des fonds associatifs à la clôture de l'exercice 2022	-	16 591,00 €	
Commentaire sur le montant de la trésorerie :							
[1] Ne pas indiquer les centimes d'euros							
[2] L'attention du demandeur est appelée sur le fait que les indications sur les financements demandés auprès d'autres financeurs publics valent déclaration sur l'honneur et tiennent lieu de justificatifs. Aucun document complémentaire ne sera susceptible d'être demandé si cette partie est complétée en indiquant les autres services et collectivités sollicitées							